

Image not found or type unknown



Peindre ou non rampe extérieure

Par **pittirossu**, le **14/10/2008** à **12:16**

Le syndic m'a adressé un courrier pour me demander de peindre les rampes extérieures de ma terrasse pour raison d'esthétique.
D'autres propriétaires ont reçu le même courrier. Certains disent que c'est à la charge de la copropriété. Le syndic dit que c'est une partie privative. Si c'est une partie privative peut-il nous faire obligation de peindre pour raison d'esthétique ?